



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Schaerbeek
Service Urbanisme et Environnement
Monsieur Frédéric NIMAL
Échevin de l'Urbanisme
Place Colignon, 1
B - 1030 BRUXELLES

V/Réf. : PERMIS D'URBANISME/2019/759=050/047-049/FBK
(corr. : Nguyen Phuong)

N/Réf. : AA/EB/SBK20092_650_Colignon_47_49

Bruxelles, le

Annexe : 1 dossier

Objet : SCHAERBEEK. Place Colignon, 47-49.

Demande de permis d'urbanisme portant sur la rehausse de la toiture, la construction d'une lucarne d'angle et l'aménagement d'un logement supplémentaire dans les combles.

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 10/01/2020, reçu le 15/01/2020, nous vous communiquons ***l'avis défavorable*** formulé par notre Assemblée en sa séance du 05/02/2020.

Étendue de la protection

Le bien concerné par la demande se trouve dans la zone de protection de l'Hôtel communal de Schaerbeek, classé comme monument en totalité par l'arrêté du 13/04/1995. En outre, il appartient à un ensemble de constructions faisant l'objet d'une notice dans l'Inventaire du Patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale. Enfin, au PRAS, il est situé en ZICHEE en bordure de l'espace structurant de la place Colignon.

Historique et description du bien

L'immeuble n^{os} 47-49 appartient à l'angle nord-ouest à pan concave de la place Colignon. Il s'agit d'un ensemble de neuf maisons différenciées, de style éclectique d'inspiration Renaissance flamande, toutes conçues par l'entrepreneur P. Parmentier-Gilbert en 1898. Les façades de trois niveaux sont en briques rouges rehaussées d'éléments en pierre bleue et de carreaux de ciment.



Fig. 1. Vue sur les bâtiments n^{os} 41 à 55 place Colignon.
© urban.brussels, 2014.



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Le bâtiment sur lequel porte la demande forme un des deux angles de l'ensemble. Ses façades à rue sont reliées en angle obtus et comptent respectivement une et deux travées. Le rez-de-chaussée commercial, plus bas que les rez-de-chaussée des habitations constituant l'ensemble bâti, a été transformé en 1967. Par la suite, le bien a encore subi de nombreuses modifications : percement de l'entablement par des baies à briques de verre, remplacement des garde-corps, modification de la corniche, remplacement des huisseries et interventions au niveau de la devanture. Malgré ces interventions malheureuses, il s'intègre encore à l'ensemble¹.

Analyse de la demande

L'objet de la demande porte sur :

1. L'augmentation du volume construit : rehausse de la toiture et réalisation d'une lucarne d'angle (revêtement de zinc noir) ;
2. La rénovation de la façade à rue et la modification du dessin des châssis en s'inspirant des plans d'archives, d'une photographie ancienne et des modèles visibles au n° 55 place Colignon ;
3. Le réaménagement des unités de logement situées aux étages pour correspondre aux normes d'habitabilité contemporaines (la fonction commerciale du rez-de-chaussée serait maintenue).



Fig. 2. Situation projetée. Illustration issue du dossier de demande.

Avis

L'Assemblée s'oppose fermement à la rehausse projetée car elle rompt la cohérence et l'homogénéité qui fondent pourtant toute la qualité patrimoniale et urbanistique de cet ensemble bâti à l'arrière de l'hôtel communal de Schaerbeek. Elle demande donc que soient maintenus les pentes, les matériaux et la couleur de la toiture existante. Elle apprécie par ailleurs les interventions de rénovation de la façade et particulièrement de la devanture mais s'interroge néanmoins sur l'historicité des modèles de châssis proposés et demande de vérifier les documents d'archives (élévations, photographies, cartes postales).

Veillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

¹ RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE, « Rue Quinaux 1/Place Colignon 41, 43, 45, 47-49, 51, 53, 55/Avenue Maréchal Foch 3, 5 », dans *Inventaire du patrimoine architectural*, [http://www.irismonument.be/fr.Schaerbeek.Rue_Quinaux.1.html], consulté le 05/02/2020.



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

c.c. BUP-DPC : C. De Greef, M. Kreutz et M. Muret ; BUP-DU : B.-N. Lemmens, V. Henry ;
Commune : G. Van Reepingen (gvanreepingen@schaerbeek.irisnet.be), urbanisme@schaerbeek.be